

COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 Octobre 2021

L'an Deux Mil vingt et un le 8 Octobre à 18 heures 30
le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Françoise GIROUX-MALLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 Septembre 2021

Présents : Mme GIROUX-MALLOT / M. BORDES / Mme COLLIGNON / M. DESCHAUD-DROIT / Mme MALLEREAU / M. COMMUN / Mme VIGNET / M. CLAVAUD / Mme GRANET-FOUGERAT / M. ROCTON / Mme PRUNIER / M. GRIVET / Mme MANDIN / M. GOILLOT.

Secrétaire de séance : M. GOILLOT.

ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION DU CDG 16 POUR LE RISQUE PREVOYANCE ET CONTRATS LABELLISES POUR LE RISQUE SANTE :

Concernant la protection sociale complémentaire et la participation employeur accordée aux agents communaux, la Commune décide de participer à compter du 01/01/2022 à hauteur de 20 € brut mensuel par agent dans le cadre de contrats labellisés pour le risque santé et en adhérant à la convention de participation avec Territoria Mutuelle retenue suite à la consultation lancée par le CDG 16 pour le risque Prévoyance.

RENOUVELLEMENT CUI-CAE AU SERVICE TECHNIQUE :

Le contrat aidé de M. Geoffrey REGEON employé au service technique de la Commune sera renouvelé pour 1 an supplémentaire à compter du 14 Octobre 2021.

MISE A JOUR DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SMVOS :

La convention de mise à disposition du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SMVOS) d'un agent du service administratif de la commune sera modifiée pour tenir compte du nouveau grade du salarié en charge du secrétariat du Syndicat.

CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS DU CENTRE NAUTILIS POUR LA PRATIQUE DE LA NATATION SCOLAIRE A L'ECOLE ELEMENTAIRE :

Pour la pratique de la natation des classes de CP et CM1 de l'école élémentaire durant la période du 28 Mars au 17 Juin 2022, une convention d'utilisation des installations du Centre Nautilus sera signée entre la Commune et la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême.

FONDS DE CONCOURS A LA CDC CŒUR DE CHARENTE POUR LA REALISATION D'ETUDES DE L'APPAREIL COMMERCIAL DANS LE CADRE DES PETITES VILLES DE DEMAIN :

Le Conseil Municipal accepte le plan de financement proposé par la CDC Cœur de Charente pour l'étude de l'appareil commercial réalisée par la CCI dans les 5 communes (Mansle, Aigre, Montignac, Vars et St Amant de Boixe) engagées dans le programme des petites villes de demain.

MODIFICATION D'UN NOM DE RUE COMMUNALE :

La voie communale traversant le parc de la commune allant jusqu'à l'EHPAD sera renommée : « Allée du Parc ».

QUESTIONS DIVERSES :

Suite à la réflexion lancée lors du précédent Conseil Municipal pour l'entretien et l'élagage régulier des chemins communaux, la commune opte pour faire effectuer ce travail dans un premier temps compte tenu de l'urgence par une entreprise privée.

Mme GRANET-FOUGERAT demande la pose d'un lampadaire Rue du Sentier dans le village de la Fichère